



M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président-Directeur Général de la SNCF  
Place aux étoiles  
93200 SAINT-DENIS  
Paris, le 1<sup>er</sup> Décembre 2022

**OBJET : Reprise des négociations « Urgence ASCT »**

Monsieur le président,

Depuis plus de dix-huit mois, chacune de nos organisations syndicales alerte la direction de la SA Voyageurs et ses activités sur les difficultés rencontrées par les ASCT. Parcours Professionnels mis à mal en lien avec la seule « Gestion Par activité » ; Déroulement de carrière à l'arrêt suite à la fusion des listings de notations et au développement d'un type de management essentiellement basé sur le seul intérêt de la « sauvegarde du chiffre d'affaires » ; Allongement des carrières sans prise en compte des situations particulières d'inaptitude ou de volonté de changement de métier, absence de reconnaissance des salariés qui exercent un métier qui évolue constamment dans ses prérogatives.

Malgré cela, les ASCT ont répondu présent pendant la crise COVID, ont répondu présent quand il a fallu relancer le trafic malgré les sous-effectifs au 1<sup>er</sup> semestre 2022, ont répondu présent durant les périodes successives de canicules à l'été 2022. Pour autant, force est de constater que leur engagement n'a pas été reconnu par les directions d'activités.

C'est dans ce contexte, et en l'absence de réponses concrètes rendues aux organisations syndicales, que les ASCT ont décidé de prendre l'initiative de déposer fin Octobre, à travers les outils dont disposent nos organisations syndicales, une démarche de concertation immédiate. Après une première réunion infructueuse et le dépôt d'un préavis de grève, il aura fallu attendre que le nombre de déclarations d'intentions soit élevé pour que les directions d'activités prennent au sérieux la colère des ASCT. Un premier relevé de conclusion a été rédigé, puis complété au niveau de la SA Voyageurs.

Si les mesures annoncées sur un certain nombre de points vont dans le bon sens, les réponses concernant la reconnaissance du métier et sa valorisation, la nature du management fixé par les directions d'activités sur le déroulement de carrière n'ont pas été jugées satisfaisantes par les agents concernés. Ils ont donc confirmé l'appel à la grève sur ce premier week-end de décembre entraînant, dans le sillage d'une communication non-maitrisée, voire contradictoire entre la direction de l'activité TGV/IC et la SA Voyageurs, un sentiment d'incompréhension de la part des agents.

Alors que plus de 80% des ASCT ont déclaré leur intention de faire valoir leur droit à la cessation concertée du travail du 2 au 5 décembre, vous n'êtes pas sans ignorer que le préavis SUD-Rail / CFDT Cheminots comporte plusieurs séquences d'appel à la grève. Pour nos organisations syndicales, et pour les ASCT mobilisés, les deux prochaines semaines doivent nous permettre de négocier des mesures sur les derniers points de blocage. Chacun d'entre nous doit pouvoir permettre à chaque ASCT, de chaque activité, d'obtenir des droits supplémentaires.

C'est donc tout naturellement, qu'à travers ce courrier officiel, les fédérations SUD-Rail et CFDT Cheminots vous demandent d'intervenir pour que les négociations, interrompues par la direction après le refus des premières mesures, puissent reprendre le plus rapidement possible et nous permettre d'avancer sur des mesures complémentaires aux premières propositions de l'entreprise.

En espérant être entendus, et dans l'attente de votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

**Pour SUD-Rail**

Éric MEYER

**Pour la CFDT Cheminots**

Sabine Le Toquin